

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33
Présents : 30
Votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 2 avril

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur Ladislas Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :
Envoyée le mardi 24 mars 2026

OBJET : DELIBERATION N°24 - Désignation des membres au Syndicat mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée (SICTIAM)

M. Ladislas POLSKI
Mme Rosalba NICOLETTI-DUPUY
M. Didier DAVID
Mme Emmanuelle FERNANDEZ
Mme Marie-Pierre PARINI
M. Christophe CERVI
Mme Chantal CARRIE
M. Thomas KLEMM
Mme Isabelle DEPAGNEUX-SEGAUD
M. Jacques BISCH
M. Charlie FERRERO
Mme Noëlle DYOT-GERARDIN
M. Alex FERRERO
Mme Annabel BECCATINI-GESREL
Mme Fabienne BERMOND
M. Gilles UGOLINI
Mme Nathalie ROUX
M. Sami BADER
Mme Nathalie PESCHI-MASSEGLIA
M. Rudy ACCOSSATO
Mme Sabrina MISSUD-GUILLET
M. Nicolas RIVOALLAN
M. Fabien BONNAFOUX
M. Tony MARRAFFA
Mme Lydia PEREZ
Mme Lina BEN HAMIDA
M. Didier RAZAFINDRALAMBO
Mme Angéla GALIERA
M. Eric ROLIN
Mme Oriana BIRELLI

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

M. Jean-Paul GENIEYS représenté par M. Ladislas POLSKI
Mme Sophie BOURNOT représentée par Mme Chantal CARRIE
Mme Isabelle MARTELLO représentée par M. Didier RAZAFINFRALAMBO

ABSENT(E)S : /

Secrétaire de séance : Mme Lina BEN HAMIDA

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 avril 2026

N°24

Rapporteur : M. Fabien BONNAFOUX, Conseiller municipal délégué à la communication

Direction : Direction Générale des Services

Objet : Désignation des membres au Syndicat mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée (SICTIAM)

Domaine : 5 – Institutions et vie politique - 5.3 Désignation de représentants

Mes chers collègues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 1425-1 du CGCT, L.5211-1 et L. 5211- 8,

Considérant l'adhésion de la commune au Syndicat mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée (SICTIAM) par délibération en date du 30 mars 2017,

Considérant que le mandat des délégués des Conseils Municipaux expire lors de la séance d'installation de l'organe délibérant suivant le renouvellement des Conseils Municipaux,

Considérant l'installation du conseil municipal du 21 mars 2026,

Considérant les statuts du SICTIAM, qui prévoient que « chaque collectivité ou établissement public adhérent au syndicat est représenté par un délégué titulaire et un délégué suppléant élus par l'assemblée délibérante de chaque collectivité territoriale ou établissement public ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Désigne M. Fabien BONNAFOUX, membre titulaire et M. Christophe CERVI, membre suppléant appelés à siéger au SICTIAM.

Suivent les signatures,

Pour expédition conforme,

Lina BEN HAMIDA,

Ladislav POLSKI,

Secrétaire de séance

Maire de La Trinité

Vote du Conseil : Pour : 28

Contre : 5

Abstention : 0

